

## **Lavages de réservoirs : Une obligation réglementaire**

Le délégataire du service d'eau potable de Saint Leu réalise actuellement des opérations de lavage des cuves intérieures des réservoirs d'eau potable sur l'ensemble de la commune.

L'entretien intérieur des réservoirs et bâches de stockage d'eau potable doit être réalisé au moins une fois par an. Ces opérations permettent d'éviter l'accumulation de microorganismes, de parasites, ou de substances constituant un danger pour la santé des personnes.

Les équipes de maintenance nettoient, rincent et désinfectent l'ensemble des parois internes des ouvrages de stockage. Lors de ces opérations, nous profitons pour vérifier l'état de la structure des ouvrages (béton, revêtement d'étanchéité, fissures.).

Ces réservoirs n'étant pas équipés d'un double cuvelage, il est nécessaire d'interrompre la déserte en eau durant ces opérations de maintenance.

Lors de la remise en eau progressive du réseau de distribution, la turbidité de l'eau est potentiellement trouble. Nous conseillons aux abonnés du service de laisser couler quelques litres avant de pouvoir retrouver une qualité d'eau conforme.

Les agents de Saur-Derichebourg sont mobilisés pour minimiser les impacts sur la déserte en eau et permettre un retour à la normale le plus rapidement possible.

Nous nous excusons pour les désagréments qui sont malheureusement dus à des opérations nécessaires aux respects des règles sanitaires.

Pour d'avantage d'information, veuillez nous contacter au 0800 197 436 ou sur notre site internet : [www.derichebourg-aqua.com](http://www.derichebourg-aqua.com)